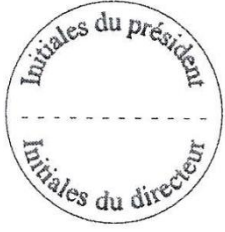


	 École La Martinière PROCÈS-VERBAL Conseil d'établissement
---	--



École
La Martinière

PROCÈS-VERBAL

Conseil d'établissement

N° de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS, ÉCOLE LA MARTINIÈRE

CE 25/26-032

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Emmanuelle Dion, appuyé par Madame Nadine Dallaire, et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 31 MARS 2026

Il est proposé par Madame Catherine Poirier-Bisson, appuyé par Madame Martine Perron, et résolu :

QUE le procès-verbal de la dernière séance soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a pas d'intervention du public à cette séance.

6. POINTS D'INFORMATION

6.1 Mot de la présidente

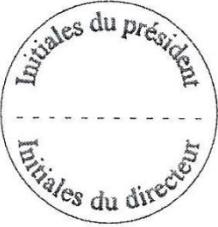
Aucune communication à transmettre.

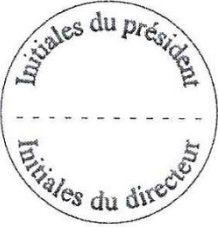
6.2 Mot du représentant au comité de parents

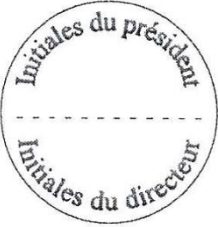
La dernière séance était le 27 avril.

Il y a eu une présentation sur le personnel non qualifié, c'est-à-dire qui ne détient pas la formation habituelle exigée pour occuper les emplois en enseignement. Au CSSDN, il y a actuellement 3% du personnel enseignant qui sont non qualifiés, principalement dans les spécialités au primaire et au secondaire.

Un comité a été formé dans les derniers mois pour la sécurité routière. Le comité n'a pas encore tenu de rencontre, mais ils ont envoyé un sondage aux membres des CE pour obtenir de l'information sur la situation dans les écoles.

	 École La Martinière PROCÈS-VERBAL Conseil d'établissement
N° de la résolution ou annotation	PROVINCE DE QUÉBEC CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS, ÉCOLE LA MARTINIÈRE
	6.3 Mot de la direction Lors de la journée pédagogique du 24 avril, les membres du comité, cour de récréation, se sont rencontrés pour travailler sur un guide. Ce guide contiendra les règles de la cour selon la saison, les règles des divers jeux et d'autres informations liées à la cour. Il sera présenté lors du dernier conseil d'établissement de 25-26. La direction travaille activement sur la préparation des budgets, des services aux élèves et des postes pour l'année 26-27. 6.4 Mot des membres du personnel En avril, c'est le mois des auteurs. Il y a plusieurs projets qui se déroulent sous cette thématique. Chaque niveau s'est vu attribuer un auteur pour lequel les élèves ont lu de ses œuvres, faits des cercles de lecture et, pour certains, rencontré l'auteur. Les portes des classes sont décorées sous l'inspiration des auteurs. Les élèves du préscolaire 4 ans iront au Mille-pattes amusement et il y aura un dernier atelier parent-enfant. Les enseignantes du préscolaire préparent l'accueil des nouveaux élèves. L'accueil sera le 14 mai pour les futurs élèves du préscolaire 5 ans et le 1^{er} juin pour les futurs élèves du préscolaire 4 ans. Les élèves de 1^{re} et 2^e année ont fait des ateliers avec Animations scientifiques, Prof Dino sur le gaz et la glace sèche. Les élèves de 3^e et 4^e année ont rencontré Nancy Drolet, athlète olympique en hockey féminin. 6.5 Mot du service de garde Les activités de macramé, soccer et danse ont débuté. Un numéro de danse sera présenté au spectacle talent à revendre. Il y a eu une activité collective de chasse aux cocos pour Pâques en mars. La dernière activité collective du service de garde aura lieu en juin. Ce sera une kermesse en fin de journée. L'avant dernier dîner nomade a eu lieu la semaine dernière. Le dernier dîner nomade

	 École La Martinière
N° de la résolution ou annotation	PROVINCE DE QUÉBEC CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS, ÉCOLE LA MARTINIÈRE
	sera sous forme de pique-nique. La demande à la fondation est encore en attente pour le projet "Jardin potager de la Martinière", mais le projet a tout de même démarré. Un concours a d'ailleurs eu lieu pour choisir un logo. Les élèves de 3^e à 6^e année étaient invités à proposer un logo dessiné par eux en équipe. Le conseil étudiant a organisé un vote et présenté le logo gagnant. L'équipe du service de garde effectue la prévision des effectifs pour 26-27. Les premiers bassins sont la semaine prochaine pour le service de garde. 7. POINTS D'INFORMATION 7.1 Clientèle 26-27 – Formation des groupes L'école a reçu la confirmation qu'il y aura 2 groupes de maternelle 4 ans en 26-27. Il s'agit de la seule école de St-Nicolas qui aura du préscolaire 4 ans. Voici la répartition des classes à ce jour, ainsi que le nombre d'élèves qu'elles contiendront : Maternelle 5 ans : 3 classes (15 / 16 / 16 élèves) 1^{ère} année : 2 classes (20 / 21 élèves) 2^e année : 3 classes (17 / 17 / 17 élèves) 3^e année : 2 classes (21 / 21 élèves) 4^e année : 1 classe (26 élèves) 4^e-5^e année : 1 classe (7 élèves de 4^e année et 17 élèves de 5^e année) 5^e année : 1 classe (26 élèves) 6^e année : 2 classes (19 / 18 élèves) 7.2 Critères de classement dans les groupes à degrés multiples Pour la classe à degrés multiples, les critères de sélection seront principalement axés vers l'autonomie et la facilité dans les apprentissages, car il s'agit d'un multi-cycle, donc les apprentissages entre la 4^e et la 5^e année sont différents certaines matières. 7.3 Suivi budgétaire La directrice présente la mise à jour du budget. Tout est reconduit pour l'an prochain. Aucune coupure budgétaire est annoncée.

	 PROCÈS-VERBAL Conseil d'établissement
N° de la résolution ou annotation	PROVINCE DE QUÉBEC CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS, ÉCOLE LA MARTINIÈRE
	7.4 Dernière séance du C.É du 16 juin 2026 La dernière séance du C.É. pour 25-26 sera le 16 juin à l'école. Il y aura beaucoup de points à l'ordre du jour. 7.5 Loi sur la laïcité Désormais, la loi sur la laïcité s'applique. Ceci implique que les membres du personnel de l'école, incluant les bénévoles, ne peuvent pas porter de signes religieux. Toutefois, les personnes engagées avant la loi ont un droit acquis et peuvent continuer à porter un signe religieux. Les nouvelles personnes engagées doivent se conformer. Cela n'inclut pas les parents qui viennent à l'école. 7.6 Semaine de la famille et des SDG du 11 au 15 mai 2026 La Semaine québécoise des familles (SQF) se tiendra du 11 au 15 mai 2026. Le thème est « Porter plusieurs chapeaux, c'est aussi, ça, la famille ! ». Lors de cette semaine, les enfants auront congé de leçons (à l'exception des élèves de 6^e). Le 14 mai à la période 5, les parents seront invités à l'école pour une période de jeux de société parent-enfant. Par la même occasion, il y aura une rencontre pour les parents des élèves de 5^e année concernant le programme d'anglais intensif de 6^e année à lequel seront inscrits leurs enfants l'an prochain. La « Semaine québécoise de la garde scolaire » (SQGS) se tiendra du 11 au 15 mai 2026. Le thème est « Un tourbillon de créativité ». Des activités sont prévues pour souligner cette semaine. Le lundi midi, il y aura un match sportif opposant les adultes aux enfants. Lundi, mardi et mercredi en après-midi, il y aura des ateliers de science, cuisine ou virevent. Mardi midi, le camion de crème glacée sera présent. Jeudi midi, il y aura le pique-nique nomade. La journée pédagogique du vendredi sera bonifiée de quelques activités tourbillon de plaisir. 8. POINTS DE DÉCISIONS 8.1 Changement d'horaire au service de garde pour 2026-2027 La responsable du service de garde présente l'analyse de la fréquentation. En fermant à 17h45, il y a souvent de 15 à 30 minutes où il n'y a plus d'élèves. En général, à 17h30, il reste entre 0 et 5 élèves, où le cas de 5 élèves n'est survenu qu'une seule fois. Pour ce

